

Tamesloht

<i>Aperçu historique de Tamesloht</i>	297
1. Une situation en devenir	298
2. Développement économique de Tamesloht	299
<i>Conclusion</i>	308

MOHAMMED AMINE KABBAJ

295

Aperçu historique de Tamesloht

Tamesloht fut attestée une première fois au début du ^{xiii} siècle comme fief d'un haut dignitaire Almohade où ce dernier dut se retrancher à la suite de luttes intestines opposant divers partis au sein du pouvoir Almohade en cours de désintégration.

C'est trois siècles après que Tamesloht fut associée au grand courant de la confrérie religieuse, la « Jazouliya » dont le maître au début du ^{xvi} siècle est Abû Abd Allah Al Ghazouani, l'un des Sept Saints Patrons de Marrakech.

Fortement engagé dans l'histoire politique et socio-économique du pays Al Ghazouani prêchait de manière concrète et efficace pour le redressement du pays ruiné par l'effondrement du ^{xv} siècle par les luttes contre l'occupation des côtes atlantiques par les Portugais, les conflits internes et une série de famines.

Convertie en une sorte de « moine défricheur » Al Ghazouani exhortait ses disciples au travail manuel, notamment à la mise en valeur des régions abandonnées et déshéritées.

Parmi tant d'actions de ce genre qu'il mena du nord au sud du Maroc, celle qui concerna Tamesloht fut la plus remarquable et la plus durable. Pour mener à bien ce plan de redressement socio-économique à Tamesloht, il fit appel à Abd Allah Ibn Houssain (Moulay Abdallah Ben H'ssayn) l'un de ses disciples préférés, descendant d'une lignée de « Soufis » marocains essaimés depuis le ^{xii} siècle dans différentes régions.

L'effondrement démographique consécutif aux précédentes années de sécheresse, de famines et de pestes avait dépeuplé la région.

Arrivé sur le lieu Al Ghazouani révéla alors son intention de faire ressusciter ce lieu mort et confia la tâche à Abdellah Ben Hssayn :

« Installe-toi ici, dit-il au disciple. Par la grâce d'Allah et par son action, ce pays revivra, les eaux couleront dans leurs rigoles, les arbres donneront leurs fruits, les oiseaux ne ravageront plus les récoltes, les femmes frappées de stérilité concevront leur progéniture. Allah t'accordera la faveur de les rendre fécondes par simple toucher de ta main..... »

Ainsi naquit la « Zaouia » de Tamesloht, lieu de culture populaire attaché à la personne du fondateur Abdellah Ben H'ssayn et de ses descendants. Lieu placé d'abord sous le signe de la revivification de la terre, la région déshéritée se transforma en une oasis verdoyante et peuplée. L'olivier constitua depuis l'arbre miracle de cette œuvre de renaissance.

Le rayonnement de la Zaouia de Tamesloht dépassa vite les limites géographiques de la région pour toucher, d'un côté la capitale Marrakech, de l'autre les montagnes de l'Atlas, et bien au-delà les contrées de la vallée du Drâ.

La confrérie des « Gnaouas » regroupant les descendants des esclaves noirs introduits massivement au Maroc au cours du ^{xvi} siècle et ^{xvii} siècle a élu également domicile, entre autres à la Zaouia de Tamesloht.

Considérée sur cet angle, cette Zaouia reflète, au cours de l'année, diverses facettes d'une foi et d'une culture populaire, arabe, berbère, saharienne et africaine, qui traduisent à leur tour des aspects non négligeable des composantes culturelles et cultuelles de la société marocaine traditionnelle.

1. Une situation en devenir

Le temps a passé, le passé récent a donné à Tamesloht un aspect de désolation et de misère, aujourd'hui, la formule adaptée serait celle-ci :

« Donnes à cette population les moyens de se mettre à niveau, redonnez-lui sa dignité, accompagnez-la dans cette nouvelle ère d'espoir pour elle et pour ses descendants en préservant la mémoire du passé et la tradition ; elle fera le reste... »

La Commune Rurale de Tamesloht est la plus grande Commune de la Province du Haouz et possède un atout majeur d'être à moins de 20 km de Marrakech.

Tamesloht peut et doit jouer son rôle de ville satellite au sens économique du terme et non comme « ville dortoir » de Marrakech comme on veut le lui attribuer.

Tamesloht possède tous les atouts pour être un centre de loisirs et de tourisme culturel :

- Loisirs par son côté piedmont, Tamesloht peut devenir la base des randonnées vers l'Atlas.
- Culturel, Tamesloht possède toutes les denrées pour devenir une base de séjour et de visites de patrimoine grâce à toutes les richesses qu'elle possède.

Tamesloht, le plus grand centre de la Province d'Al Haouz, est dépourvu des éléments essentiels à son infrastructure nécessaires à son développement.

Tamesloht est le siège de la manifestation annuelle du Moussem de Sidi Abdallah Ben Hsain qui draine de plus en plus de visiteurs de tout le Maroc.

Tamesloht doit passer de statut de « Commune Rurale » à un « Centre Autonome de Municipalité » qui aurait plus de moyens pour un vrai développement en gardant son côté rural à travers le reste de la Commune qui l'entoure.

L'exemple de Tamesloht montre l'isolement total des sites ruraux par rapport au reste du réseau urbain du pays.

Cet isolement se traduit par un oubli quasi total de la population et de ses besoins.

On peut prendre pour exemple, l'établissement du plan de développement économique et social de Tamesloht, démarré en 1999 et non encore abouti à ce jour (plus de 5 ans sont passé aujourd'hui). Ce plan devait d'être un vecteur de développement important.

Revenons sur le principe même du plan de développement ou du plan d'aménagement, les bases d'études sont pratiquement toujours les mêmes depuis l'indépendance. Il serait temps d'en revoir le concept tel qu'il est étudié de nos jours.

Nous devons œuvrer pour que ce plan de développement émane des véritables besoins d'une population donnée, accompagnés d'une politique régionale ; sinon mieux, nationale.

Comment arriver à traduire la volonté d'une population et des ses élus pris en otage pendant plusieurs décennies de décisions émanant d'une autorité centralisée et lointaine ?

La pauvreté qui n'est pas une fatalité, s'est forgée malheureusement en état d'esprit.

Les communes rurales sont totalement démunies de cadres capables d'écouter et de conseiller.

Il faut entrer dans une nouvelle ère de dialogue, changer le mode de réflexion et de rapport avec le citoyen, impliquer ce dernier et ses élus dans toute décision concernant la commune ou la région :

- Accompagner dans un premier temps les décisions en proposant des choix réalistes.
- Introduire une éducation au civisme dans les écoles et non un enseignement religieux rétrograde.
- Tenir compte des aspects locaux et **développer les potentialités latentes**.
- Classifier les urgences et **se poser les bonnes questions**.
- **Se placer dans un contexte de développement intégré et combattre le fatalisme**.

Il faut Investir dans les ressources clés : **LES HOMMES – L’ALPHABÉTISATION – LA FORMATION**

2. Développement économique de Tamesloht

Fiche descriptive préliminaire du site

1. Relief

Relief plat faiblement vallonné, sur glacis et dépôts fluviaux anciens en provenance du Haut Atlas.

2. Climat

Continental, semi-aride. Pluviométrie en deçà de 300mm par an. Forte évapotranspiration.

3. Végétation

Quasi-absence de végétations naturelles (reste de doum, de jujubier). Domination de l'olivier en irrigué.

4. Démographie

Le centre de Tamesloht compte actuellement environ 1.200 ménages (plus du tiers du total de la commune de Tamesloht), et aura un taux de croissance démographique élevé, dépassant les 3 % par an.

5. Économie

Les principaux secteurs du centre et de la commune sont l'agriculture (olivier et cultures en sous étage; élevage extensif) et l'artisanat (poterie et tissage).

Le centre abrite une importante population de journaliers s'employant dans un emploi précaire et mal rémunéré à Marrakech.

6. Potentialités

- Amélioration de la production agricole;
- Amélioration des techniques de trituration de l'huile d'olive et de sa commercialisation;
- Développement d'un tourisme patrimonial autour de la kasbah de la zaouia meslohia, et en tirant avantage des bâtiments au gros œuvre encore intact : danse et folklore des Gnaouas et des Houmadas; artisanat local; histoire; systèmes traditionnels de mobilisation et de transport des eaux souterraines (khetaras)); proximité de l'arrière pays touristique de moyenne et haute montagne;
- Proximité par rapport à Marrakech.

7. Quelques problèmes

- Approvisionnement en eau potable;
- Infrastructure viaire précaire;
- Assainissement;
- Aridité et absence de végétation en dehors du parcellaire irriguée;
- Pollution de l'air par les fours de poterie (brûlant essentiellement des pneus).

Ébauche de la problématique de développement de Tamesloht

La problématique de développement de Tamesloht est liée à deux facteurs essentiels : les caractéristiques de ses activités agricoles traditionnelles et artisanales, et la relative proximité de la ville de Marrakech.

Les principales fonctions et atouts de Tamesloht

Les fonctions actuelles du centre Tamesloht sont :

- Le souk hebdomadaire;
- L'activité artisanale permanente, surtout la poterie, puis l'artisanat textile domestique;
- La fonction « dortoir » pour une main d'œuvre employée dans la journée à Marrakech, et qui effectue quotidiennement le trajet aller et retour;
- Les services locaux communaux et administratifs et les services de base (dispensaire, école).

Par ailleurs, le village de Tamesloht a comme particularité d'être un site avec :

- Une riche histoire et qui abrite de nombreux marabouts
- Un patrimoine urbanistique et architectural important dont la Zaoui, etc.
- Le moussem annuel la Zaouia de Sidi Abdallah Ben Hsain
- Un riche patrimoine de pressoirs à huile anciens en bois
- Un artisanat encore vivant

Les principales contraintes et les problèmes concomitants

L'aménagement de Tamesloht est depuis plus d'une décennie caractérisé par une urbanisation sauvage totalement incontrôlée qui entraîne :

- La dégradation du patrimoine architectural existant ;
- La prolifération de constructions anarchiques non contrôlées ;
- L'absence ou le caractère par trop sommaire en infrastructures de base (voirie et assainissement liquide).

Ces dysfonctionnements sont en partie la conséquence des problèmes économiques que connaît l'agglomération. En effet, l'activité agricole est de plus en plus délaissée, trop peu intensive et mal valorisée ; l'artisanat se dégrade de plus en plus, et les artisans travaillent « au rabais » au détriment de la qualité. De plus en plus de personnes sont employées ou cherchent du travail à Marrakech, comme journalier ou homme de peine, pour des niveaux de rémunération très faibles

Les options pour le développement du centre de Tamesloht

Les scénarios de développement de la zone de Tamesloht envisageables sont fort contrastés.

Un **premier scénario** correspondra à la poursuite de la tendance actuelle : augmentation de la population à un rythme de l'ordre de 3 à 4 % par an, sans réel développement local. Le centre deviendra alors de plus en plus une ville dortoir pour une population très démunie, où il sera très difficile de réaliser un aménagement urbanistique de qualité voir « minimal », et de préserver et de valoriser les autres atouts et fonctions potentielles.

Un **deuxième scénario** (pour la réalisation duquel existent certains indicateurs concrets, et avant tout le projet de développement local intégré que nourrit une association locale) prévoit la revitalisation de l'économie locale en valorisant au mieux les atouts locaux à travers.

- l'intensification du secteur agricole et la promotion d'une filière agro-alimentaire de qualité pour l'huile d'olive ;
- la bonification du secteur artisanal (sur la base d'un savoir-faire local existant à renforcer), essentiellement par l'amorçage de filières de commercialisation plus rémunératrices ;
- la préservation et la valorisation du patrimoine ;
- l'exploitation du potentiel du centre en tant que site d'étape et de transit touristique à la fois autour des centres d'intérêt locaux et en relation avec arrière pays (lac de Lalla Takerkouste, Haut Atlas, tourisme rural etc.).

Dans ce contexte, l'aménagement du centre impliquera plusieurs taches d'aménagement urbain concerté à accomplir, dont voici les principales :

- L'extension de la superficie urbanisable, à définir suivant l'impact actuel des constructions et des besoins futurs (quantitatifs et qualitatifs) ;
- La mise en place des équipements viaires ;
- La plantation d'arbres isolés et la création de petits espaces arborés ;

- Le renforcement des équipements sociaux de base ;
- La réhabilitation de la Zaouia et des marabouts ;
- L'insertion harmonieuse, dans l'espace bâti du centre, des potiers et de l'activité de tissage (ateliers et espaces d'exposition), conjointement à leur amélioration technique indispensable ;
- La création de centres d'intérêts complémentaire pour l'accueil touristique (écomusée, musée de l'olivier et de l'huile d'olive, jardin botanique, ...).

On devra, d'une part, procéder à une analyse et une prospective permettant de caractériser de manière suffisamment précise les différents scénarios envisageables et d'apprécier la probabilité effective de leur avènement. Il sera tenue, d'autre part, à définir des options d'aménagement souples permettant de ménager l'avenir, c'est à dire évitant de compromettre (par le choix d'un aménagement qui ne fera que conforter les tendances négatives passées de développement de l'agglomération) le potentiel d'un développement local plus harmonieux et plus valorisant sur les plans économique et actuel.

Il conviendra donc, afin de mieux appréhender les fonctions futures effectives de l'agglomération, de réaliser une véritable approche prospective dans l'ensemble des domaines indiqués, sur la base de la connaissance des ces secteurs de la part des experts responsables, des potentiels de développement sectoriel, et en concertation avec les décideurs, opérateurs et services directement concernés.

Le résultat en sera un scénario « dynamique » de développement et d'aménagement.

Methodologies sectorielles

Pour ce qui est des méthodologies sectorielles, les grands principes de méthodologie globale ébauchés ci-dessus devront être appliqués. Nous discutons ici seulement les aspects particuliers majeurs, pour les principaux secteurs qui seront pris en considération.

Agriculture

La situation actuelle du secteur devra notamment être appréhendée par une caractérisation des assolements à travers les données statistiques disponibles au niveau des services compétents (provinciaux et centraux) du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche.

Des hypothèses technico-économique d'intensification seront formulées en concertation avec les services techniques concernés.

Les impacts démographiques au niveau de l'arrière-pays seront formulés sur la base d'études antérieures.

Les impacts correspondants vis à vis les niveaux d'activité des différents services offerts par l'agglomération et sa population seront calculés en supposant l'invariabilité des paramètres du système d'échange intersectoriel local (paramètre TEI).

Tourisme

Les informations sur l'évolution de l'activité touristique résulteront essentiellement de **l'enquête auprès des opérateurs économiques** concernés, en plus des **quelques données disponibles au niveau des services techniques** et autres organismes concernés.

Cette enquête permettra d'appréhender aussi bien **l'importance actuelle** de la fréquentation touristique et celle des activités des revenus locaux correspondants, que leur **dynamique passé**.

Cette analyse, ainsi que les résultats d'une enquête au niveau du public touristique effectif et potentiel, et des comparaisons avec des sites comparables au Maroc, permettront de faire, en concertation avec les professionnels du secteur, une projection du niveau d'activité futur.

Comme pour le secteur agricole, les impacts correspondants vis à vis les niveaux d'activité des différents services offerts par l'agglomération et sa population seront calculés en supposant l'invariabilité des paramètres du système d'échange intersectoriel.

Démographie et migration

Les paramètres et évolutions démographiques passées, ainsi que les principaux indicateurs sociodémographiques (notamment types et taux d'activité, taille des ménages,...), seront d'abord appréhendées sur la base des données des RGPH. À cette fin, il sera nécessaire de disposer des données par district de recensement qui seront demandées au niveau de la Direction Générale de la Statistique.

L'analyse de ces données permettra de dégager à la fois la dynamique démographique globale de la zone, celle de ces différentes constituantes, ainsi que certains phénomènes migratoires.

L'enquête ménages permettra, si besoin est, d'affiner l'analyse des flux migratoires (à l'intérieur de la zone d'influence de l'agglomération surtout, le cas échéant en provenance d'autres zones rurales, ...) et de leurs déterminants.

Cette première analyse permettra une projection purement « statistique » de la population à l'horizon retenu, donnant naissance à un scénario démographique de base « tendanciel ».

La prise en compte des impacts des évolutions sectorielles permettra ensuite de formuler un scénario démographique « dynamique ».

Services sociaux de base (santé et éducation)

Les projections de l'importance future des équipements correspondants à ces secteurs seront fonction à la fois des projections démographiques et des « normes » de dessertes prévues à l'horizon prévu.

Pour ce qui est des différents indicateurs sociodémographiques (taux d'analphabétisme, de scolarisation, d'abandon scolaire, taux de couverture sanitaire, ...) et de développement humains calculés à partir des données de RGPH ou recueillis auprès de services techniques concernés, ils reflètent dans une certaine mesure les « besoins » à court et moyen terme en la matière. Leur calcul est intéressant à ce titre et constitue une base de discussion avec les services techniques, même si ces indicateurs ne sauraient servir de manière directe au dimensionnement des infrastructures et équipements à l'horizon prévu.

Methodologie générale

Introduction : spécificités et échec de l'aménagement des agglomérations en milieu rural.

Bien que la population du Maroc soit à ce jour à moitié rurale, fort peu d'attention et de moyens ont été consacrés à l'aménagement économique « moderne » de leur arrière-pays.

Aussi, l'analyse du développement de ces agglomérations débouche dans l'ensemble sur un **constat d'échec** dû à l'anarchie qui prédomine sur le terrain.

Or, l'aménagement des établissements humains vise, pour l'essentiel, à ordonner l'ensemble des éléments physiques qui modèlent l'espace dans lequel vit l'homme.

Dans le cas du milieu rural cet espace est en très grande partie naturel et pourvoyeur des bases de la survie quotidienne de la population rurale. Aussi, au niveau du territoire concerné, la notion de développement rural durable, des points de vues socio-économiques et environnementales, est cruciale.

Elle constitue la principale spécificité de l'aménagement urbanistique en milieu rural.

Dans ce contexte, notre parti pris est d'innover notamment en utilisant les sites naturels et le patrimoine bâti comme des atouts d'un développement adapté aux réalités du monde rural et en harmonie avec les besoins et attentes de la population locale, tout en s'inscrivant délibérément dans un contexte de modernité.

Cette vision opérationnelle et pragmatique de l'aménagement exclut le recours à des solutions préétablies ou à des modèles « passe-partout », puisque chaque site a ces problèmes, ses potentiels et ses solutions spécifiques.

Une telle approche permet non seulement à l'agglomération d'être réellement **au service** des différents secteurs « utilisateurs » de son espace bâti en supprimant les principaux dysfonctionnements et en remplaçant ceux-ci par des solutions d'aménagement plus appropriées. Elle la transforme ainsi également en réel **levier** de développement en mobilisant les potentiels et les initiatives locaux dans les différents secteurs vitaux de l'économie locale.

Quelques principes de base

L'actuelle présentation de la méthodologie proposée expose pour l'essentiel un certain nombre de **principes de base** qui nous apparaissent particulièrement importants en vue d'**aboutir à des modalités d'aménagement restant à la fois opérationnelles, réalistes et durables**.

Elle part de la nécessité d'à la fois faire preuve, au niveau de la **conception** des actions d'aménagement, d'une grande rigueur dans l'analyse quantitative et qualitative des situations et des problèmes passés et actuels, ainsi que d'une vision cohérente et réaliste de l'avenir, et, **en cours d'aménagement**, de s'appuyer non seulement sur le plan élaboré ne devant en aucun cas rester figé, mais également sur un éventail de procédures permanentes et d'indicateurs permettant l'application effective (mais souple) des principes et critères d'aménagement sous-jacents au plan lui-même. Afin que ceci puisse être réalisé concrètement, le plan sera accompagné d'un référentiel de principes de base permettant une interprétation et mise en œuvre souples, et proposera des procédures et structures permanentes de mise en œuvre.

L'atteinte de ce double objectif sera visée au niveau des phases préliminaires et de synthèse, à travers l'application des principes suivants :

- L'importance accordée à l'analyse préliminaire, qui est une étape particulièrement cruciale;
- La concertation permanente, au delà des différentes enquêtes prévues, avec l'ensemble des acteurs locaux concernés, à travers plusieurs ateliers de concertation et de réflexion;

- La vision dynamique de l'agglomération à travers son évolution passée puis future ;
- La prise en compte du rôle de polarisation, au niveau des petits centres, du développement rural de l'arrière pays, notamment à travers l'analyse des flux ;
- L'importance à accorder, avant tout, au niveau des enquêtes, aux aspects qualitatifs en matière de population et d'activités économiques ;
- La prise en compte effective des aspects environnementaux, aussi bien à l'amont qu'à l'aval des agglomérations ;
- Une vision forte du développement de l'agglomération dans le contexte de son arrière-pays, à travers des scénarios de développement de l'agglomération directement liés aux options à formuler ;
- L'utilisation des éléments pertinents de référentiel régional ;
- Des variantes techniques innovatrices (notamment en matière de couvert végétal sur site, de gestion des eaux pluviales de l'agglomération, d'assainissement liquide et solide, d'intégration du bâti au site et au paysage global, ...).

Méthodologie de travail « urbanisme et architecture »

Préambule

L'urbanisme et l'architecture sont appelés à ordonner l'ensemble des éléments physiques qui modèlent l'espace dans lequel vit l'homme.

Dans le cas du milieu rural cet espace est en très grande partie naturel et pourvoyeur des bases de la survie quotidienne de la population rurale. Aussi, au niveau du territoire concerné, la notion de développement durable, des points de vue socio-économique et environnemental, est cruciale.

Dans ce contexte, notre parti pris est d'innover notamment en utilisant les sites naturels et le patrimoine bâti comme des atouts d'un développement adapté aux réalités du monde rural et en harmonie avec les besoins et attentes de la population locale, tout en s'inscrivant délibérément dans un contexte de modernité.

Or, le processus continu d'aménagement d'une agglomération est constitué par l'ensemble des événements physiques et sociaux qui composent et animent ce lieu, reflétés par son histoire et sa culture spécifiques.

Une nouvelle vision et une nouvelle pratique de l'aménagement sont dès lors indispensables, où le futur n'est pas défini d'une façon figée, où le développement est un ensemble de stratégies et principes laissant l'ouverture à des modalités pratiques de révisions continues.

L'urbanisme et l'architecture deviennent ainsi un exercice à quatre dimensions (les dimensions spatiales plus le temps), qui suppose une concertation permanente articulée autour des déterminants socio-économiques, culturels et environnementaux de l'établissement humain à agencer.

Méthodologie

Analyse de la situation actuelle et des dynamiques passées

Il s'agira, d'abord, d'**analyser** correctement les tendances de l'urbanisation passé (qui s'est jusqu'à présent le plus souvent déroulée de manière anarchique) à travers le diagnostic notamment :

- Des tendances démographiques et économiques qui sont à la base de l'extension des agglomérations;
- Des mutations des tissus sociaux et des coutumes;
- Des nouveaux modèles et procédés de construction;
- De l'impact de la contrainte foncière sur le développement des agglomérations;
- Des nuisances et pollutions locales dues aux défaillances de la gestion des agglomérations;
- De l'impact spatial du développement des activités commerciales, artisanales et autres;
- De la typologie de l'habitat « moderne » et de l'habitat traditionnel (en dégradation constante);
- De l'état du patrimoine naturel et bâti;
- Des articulations spatiales entre les agglomérations et la proche campagne.

Au niveau des **propositions d'aménagement**, notre parti pris est d'être innovant dans la mesure où, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, l'aménagement urbanistique dans le contestes rural est un exercice à la fois nouveau au Maroc et qui a ses spécificités par rapport aux agglomérations de plus grandes taille.

D'où l'impossibilité de proposer des solutions « modèles » préétablies, d'autant plus que les différents sites encore davantage marqués par leurs problèmes particuliers. Les solutions proposées devront concrétiser le concept d'éco développement, qui concilie les contraintes physiques, économiques et environnementales du développement de l'agglomération.

Parmi les nombreuses options à priori envisageables nous en citons, ici, simplement quelques-unes :

- La protection et l'harmonisation de l'habitat vernaculaire.
- La prise en compte des besoins spécifiques du développement touristique.
- La protection efficace du patrimoine paysager.
- L'arrêt des constructions sauvages.
- La prise en compte des besoins en bâti et équipements du secteur agro-alimentaire.
- La planification effective de la mise en place des équipements de prise en charge des effluents liquides.
- Une viabilisation souple adaptée au rythme de développement local.
- La protection efficace de la qualité des ressources en eau.
- Une meilleure insertion des unités de production artisanale dans le tissu urbanistique local.

Méthodologie de travail « connaissance du milieu humain »

La projection des fonctions à remplir par l'agglomération

Les travaux « connaissance du milieu humain » auront pour objectif de faire la **projection**, à l'horizon pris en considération, des **caractéristiques qualitatives et quantitatives des différentes fonctions que remplira l'agglomération** dans le doubles contexte de son arrière-pays rural et des entités socio-économiques constituant son aval spatial, dans la mesure où ces caractéristiques se traduisent par des besoins directs ou induits en **immobiliers bâti**, en voirie et en **autres équipements** et **réseaux permanents** devant s'insérer dans le périmètre d'aménagement.

« Connaissance du milieu humain »

À cette fin, tout d'abord, selon les secteurs, certains paramètres et variables caractérisant la situation actuelle de l'agglomération et de son arrière-pays seront appréhendés, et les principales tendances évolu-

tives observées dans le passé (tendances aussi bien démographiques qu'économiques, sociales et de développement humain) seront déterminées.

Ensuite, une **double** approche de projection sera adoptée.

D'une part, les tendances les plus déterminantes seront extrapolées, et les paramètres « de structure » étant supposés rester sensiblement invariables à l'avenir seront appliqués aux grandeurs de bases extrapolées.

Le résultat ainsi obtenu sera le « scénario de base » qui constituera une projection « tendancielle » de l'envergure future de l'agglomération.

D'autre part, une **analyse sectorielle** plus approfondie explicitera les contours de la socio économie de l'agglomération en tenant compte des différents aspects du développement socio-économique devant être pris en considération mais qui ne sauraient l'être à travers une simple extrapolation des tendances passées.

Il s'agit ici notamment du développement de certains secteurs d'activité susceptibles de connaître des ruptures de tendance pouvant en partie être provoquées ou renforcées par des politiques sectorielles locales efficaces.

Pour ce qui est de l'évolution des niveaux de couverture des besoins **en services sociaux et services de base**, celle-ci ne saurait pas non plus être appréhendée par une simple extrapolation des tendances observées. En effet, les stratégies et politiques de développement de ces services et des infrastructures correspondantes visent une forte dynamique évolutive et ne sont donc pas « linéaires »

Nous soulignons le fait que ces enquêtes doivent accorder toute l'importance voulue, avant tout, à la qualité de l'information recueillie. On s'attachera donc particulièrement à minimiser les **erreurs d'observation**, qui compromettent en général bien davantage que les erreurs d'échantillonnage la fiabilité des résultats d'enquête. Aussi, l'on veillera non seulement à ce que l'information recherchée soit pertinente et bien définie, mais également à ce que la conception des questionnaires ou canevas d'entretien ainsi que leur mise en œuvre permettent de collecter une information de qualité.

On veillera donc surtout à éviter de collecter une quantité trop importante au détriment de sa qualité.

Pour ce qui est de l'erreur d'observation, on veillera avant tout à réaliser une bonne **stratification**, ce qui permettra d'obtenir, pour une taille d'échantillon donnée, une précision maximale des résultats.

À ce niveau, seront mises en relief plusieurs aspects de l'aménagement qui ne sont pas autant liés à la connaissance des caractéristiques « descriptives » et « individuelles » des ménages et acteurs économiques isolément, mais davantage à la dynamique locale d'ensemble et aux interactions entre ces ménages et acteurs.

Ces ateliers et réunions seront organisés de manière à ce qu'ils soient réellement participatifs, par le recours à diverses techniques de concertation intégrant notamment l'analyse des acteurs, l'identification participative des problèmes, le « brainstorming », la programmation par objectifs,...

Méthodologie de travail « environnement »

Objectifs

- 1) Obtenir une connaissance détaillée du milieu physique du site en se basant sur les études sectorielles disponibles et qui ont été menées par les différentes administrations concernées. D'autres études seront réalisées au sein de l'atelier afin de compléter l'existant.
- 2) Organiser les données recueillies, sous forme de bases de données pouvant constituer le point de départ de monographies pour les différents sites.

- 3) Identifier et évaluer pour chacun des sites la problématique posée et concevoir des scénarios d'aménagement.

Conclusion

Le développement durable ne peut aujourd'hui être abordé que dans un contexte global incluant l'ensemble des composantes socio-économiques entrant dans une démarche volontaire et restructurante.

On doit impliquer la population dans des choix qui la concerne autant dans une vision proche, c'est-à-dire locale, qu'une vision générale qui touche la région et le pays.



